

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAULON-LA-RUE COMPTE-RENDU

Réunion de lancement du PLU du lundi 3 juin 2019 à 10h00 en mairie.

Objet de la réunion

Lancement du PLU : Réunion de cadrage de la mission

Présences

Alexandre GARNERET – Maire de Saulon-la-Rue
Frédéric LAUTERBORN – conseiller municipal
Gwénaëlle SCHAULIES – Secrétaire de mairie
Aurélien TRIOUX – Bureau d'études Biotope
Teddy LOYER – Directeur du bureau d'études Géostudio
Mylène BOURCIER – Bureau d'études Géostudio
Fanny SARKISSIAN – Bureau d'études Géohabitat

Sommaire

Objet de la réunion.....	Page 1
Présences.....	Page 1
Sommaire.....	Page 1
Notes	
Introduction.....	Page 1
- Première partie : Cadrage de la mission.....	Page 2
- Deuxième partie : Echanges et décisions.....	Page 2
Suite à donner.....	Page 2

Introduction

La réunion a débuté avec un tour de table et une présentation des membres des bureaux d'études.

Mot d'introduction du maire concernant les souhaits de la commune pour le futur document d'urbanisme. Il est rappelé qu'un Plan d'Occupation des Sol (POS) valant PLU a été approuvé en 2001. Les règles associées au nouveau PLU ne devront pas être trop strictes afin de laisser une certaine liberté aux propriétaires. Les règles sujettes à interprétation devront également être évitées. Pour finir, des incohérences inscrites dans l'actuel POS devront être modifiées dans le futur PLU.



Première partie : Cadrage de la mission

Géostudio a poursuivi sa présentation avec un rappel de l'équipe, des compétences et missions de chacun de ses membres. Un rappel sur le déroulement de la procédure PLU et ses étapes a ensuite été détaillé. Les modalités de la concertation habitante ont également été abordées.

Enfin, le bureau d'études a terminé son intervention en présentant le contenu et la définition de chaque pièce composant le PLU (Diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Orientations d'Aménagement et de Programmation, Règlement écrit et graphique). Le détail de l'ensemble de ces pièces est disponible dans le Powerpoint associé à ce compte-rendu.

Seconde partie : Echanges et décisions

La réunion a été l'occasion de définir le calendrier pour les phases Diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP).

Dans les prochaines semaines, Géostudio doit fournir à la commune :

- Le planning défini ensemble lors de la réunion ;
- Une liste des données à fournir pour la réalisation du diagnostic ;
- Un article d'informations concernant le lancement du PLU ;
- Le contenu flyer pour balade habitante prévue le 2 juillet 2019 ;
- Un courrier d'invitation aux exploitants agricoles pour le temps de concertation prévu le 24 juin 2019 ;
- Un courrier type à envoyer aux communes voisines pour leur faire part du lancement de la procédure PLU.

La commune doit fournir à Géostudio :

- La liste des exploitants agricoles de la commune. Contacts mail et téléphone ;
- Un parcours réalisable dans la commune pour la balade habitante (prévue le 2 juillet 2019) ;
- La liste des entreprises présentes sur la commune.

Pour finir, la mairie devra créer un onglet « PLU » sur le site Internet de la commune afin de pouvoir déposer des informations et pièces validées relatives au PLU.

La séance a été levée à 12h10

Suite à donner

Prochaines réunions :

- Concertation agricole avec les exploitants le 24 juin 2019 à 10h00 en mairie ;
- Point technique avec les Personnes Publiques Associées (PPA) le 24 juin 2019 à 11h00.